

Latitude internationale

accompagner votre entreprise sur les marchés extérieurs

BANQUE EUROPÉENNE

Crédit Mutuel

à l'essentiel

Éditorial

n°16 - janv - fév 2013



L'Asie du Sud-est

DOSSIER

L'équipe Internationale de la BECM vous souhaite une excellente année

2013

« *Xin Nian Kuai Le!* »
en Chinois
« *Selamat tahun baru!* »
en Malais et Indonésien
« *Sawadee Pi Mai!* »
en Thai

Les pays de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) bénéficient d'une situation stratégique privilégiée entre les deux géants que sont l'Inde et la Chine. Compte tenu de l'extension de l'accord de libre-échange en cours de négociation entre ses pays membres, l'Asean représentera, dès 2015, la 3^{ème} zone économique mondiale et un marché de consommation de plus de 600 millions d'habitants.

Les Européens ont toujours joué un rôle important dans le commerce et l'investissement en Asie du Sud-est. Aujourd'hui, l'Union Européenne est le troisième partenaire commercial de l'ASEAN, les échanges commerciaux bilatéraux s'élevant à 240 milliards de dollars, après une progression de 6 % en 2011.

Les entreprises françaises ne s'y sont pas trompées. La France est ainsi devenue le 2^{ème} partenaire européen de l'ASEAN. À Singapour, les investissements français ont doublé en une décennie pour atteindre huit milliards de dollars US. Cette cité-État représente la

destination préférée des investisseurs français dans la région. En effet, mille sociétés françaises s'y sont déjà établies pour bénéficier de son rôle de plateforme régionale en Asie et de son environnement favorable aux affaires.

Ce numéro de « Latitude internationale » est consacré à Singapour, à la Malaisie, à l'Indonésie et à la Thaïlande, pays membres de l'ASEAN. Basé au sein de la succursale du Groupe à Singapour et bénéficiant de son appui, le bureau «entreprises» accompagne nos clients dans leur stratégie de développement sur cette zone.

Je vous invite donc à participer aux prochaines « Journées-pays Asie du Sud-est » qui se tiendront en 2013 dans vos régions, afin d'explorer les opportunités d'affaires qui pourraient s'offrir à vous. Votre chargé d'affaires entreprises habituel et nos spécialistes de l'international vous proposeront des solutions adaptées à votre stratégie et à vos attentes.

Thierry Delarue

Directeur des Activités Internationales



DOSSIER

- Conseils pratiques
- Secteurs porteurs
- Système bancaire

REPÈRES

Classement économique
(PIB nominal)

- **Singapour :**
259 milliards USD
(38^{ème} rang mondial)
- **Malaisie :**
288 milliards USD
(36^{ème} rang)
- **Indonésie :**
846 milliards USD
(16^{ème} rang)
- **Thaïlande :**
345 milliards USD
(30^{ème} rang)
- **TOTAL :**
1738 milliards USD
soit l'équivalent du PIB
du Canada (11^{ème} rang)
(Données FMI 2011)

CHIFFRES 2011

Taux de croissance

5,3 % Singapour

5,2 % Malaisie

6,4 % Indonésie

1,5 % Thaïlande

Salaire mensuel moyen (2009)

2 300 \$ Singapour

445 \$ Malaisie

115 \$ Indonésie

225 \$ Thaïlande

(Banque mondiale)

Singapour, Malaisie, Indonésie, Thaïlande.

“L'Asie du Sud-est, un réservoir de croissance”

Carrefour maritime stratégique, Singapour (dont l'ancien nom, « Temasek » signifie « la ville de la mer » en javanais) s'est trouvé sous l'emprise coloniale européenne du 16^{ème} au 19^{ème} siècle ; le territoire, d'abord investi par les Pays-Bas, devient une colonie britannique à part entière dès 1824 avec la signature du Traité de Londres. La présence française remonte quant à elle au règne de Louis XIV où, sous l'impulsion de Colbert, la Compagnie des Indes Françaises connaît un formidable essor qui durera près de deux siècles. Durant la colonisation britannique, l'immigration en provenance de Chine et d'Inde s'accroît, fournissant de la main-d'œuvre pour le travail dans les plantations d'hévéas ; elle permet le développement du commerce dans toute la péninsule malaise, notamment grâce au contrôle du détroit de Malacca.

La cité-Etat proclame son indépendance en 1965 après avoir fait partie de la fédération malaisienne entre 1963 et 1965. Démocratie parlementaire caractérisée par une grande stabilité politique, elle a démontré un dynamisme économique presque ininterrompu depuis lors : son PIB par habitant dépasse

49 800 dollars US pour une population de 5,2 millions d'habitants.

De nos jours, une toute autre vague d'immigration européenne se développe à Singapour : les multinationales, PME et start-up s'y déploient, l'utilisant comme tête de pont régionale pour la prospection du marché asiatique. Singapour est en effet une localisation appréciée pour l'implantation des entreprises françaises en Asie dans la mesure où elle offre un environnement très favorable aux affaires : le nombre de filiales ne cesse d'y croître, auquel il convient d'ajouter les entreprises créées localement par des ressortissants français.

La forte croissance de Singapour s'accompagne également d'une accélération des grands projets, permettant aux groupes français de se positionner favorablement dans les appels d'offres.

« Singapour, la tête de pont du marché asiatique »

De plus en plus d'entrepreneurs français investissent donc dans les pays de l'ASEAN afin de bénéficier du potentiel que représente le tissu économique de cette zone de 600 millions d'habitants. L'union douanière entre ces 10 états membres, qui entrera totalement en vigueur en 2015, ne fera qu'amplifier ce phénomène avec d'importants nouveaux relais de croissance dans ce “carrefour de l'Asie”. ■





parcours

Eric AUBRY
40 ans, marié, 2 enfants

Expérience

• **Depuis 2008**

Responsable du département "développement international des entreprises" à la succursale de Singapour

• **2005**

Représentant en Chef pour une marque de cosmétiques, Chine, Hong Kong, Taiwan

• **2001**

Directeur Grands Comptes dans la restauration collective, Chine continentale

• **1997**

Coopérant (VIE) dans une chocolaterie en Chine du sud puis Responsable Export à Shanghai

Formation

• **1995**

Diplôme d'école de Commerce International (Montpellier)

La **BECM** pour vous à Singapour

Au sein de la succursale de Singapour, Eric AUBRY est spécialisé dans l'assistance aux entreprises souhaitant développer un projet dans la région. Il accompagne également les clients du Groupe en Malaisie, Indonésie et en Thaïlande et a réalisé de nombreuses études et recherches d'entreprises locales, notamment dans les secteurs suivants :

- ➔ **Secteur pétrolier** : recherche de sous-traitants (en composants et mécanique de précision), d'équipementiers et de sociétés d'ingénierie
- ➔ **Secteur du bois** : identification d'usines indonésiennes fabricant des lames de teck (parquets et terrasses)
- ➔ **Secteur du textile** : recherche de fabricants thaïlandais de vêtements utilisant des matières techniques à forte valeur ajoutée
- ➔ **Secteur agro-alimentaire** :
 - Recherche des principales usines de production de chips en Malaisie pour un négociant en pomme de terre, puis accompagnement de la négociation sur place entre le dirigeant de la société et les acheteurs locaux
 - Recherche d'importateurs pour un viticulteur champenois puis organisation d'une dégustation sur place avec plusieurs sociétés locales
- ➔ **Secteur cosmétique** : recherche de distributeurs dans le domaine paramédical et des salons de beauté
- ➔ **Secteur médical** : recherche de sociétés souhaitant distribuer des implants dentaires auprès de chirurgiens-dentistes à Singapour
- ➔ **Secteur produits de grande consommation** : détection de sociétés en import/export et grossistes de magasins de décoration dans le secteur des parfums d'ambiance.

Dans 85 % des cas, à la suite de la recherche de sociétés locales par le bureau de représentation, une mission est effectuée sur place par le client pour rencontrer ces dernières. ■

La succursale de Singapour

Créée en 1984 pour financer les entreprises présentes dans la région, la succursale de Singapour a fait évoluer son activité depuis la crise asiatique de 1998, afin d'assurer le relais du Groupe dans les métiers suivants :
- en priorité, l'activité de financement (y compris les financements spécialisés) des grandes entreprises implantées localement.

- une activité de banque privée à Singapour et Hong Kong
- une salle des marchés au service de ces métiers.

La succursale est présente à Singapour mais également à Hong Kong et Sydney, servant ainsi de support à toutes les entités du Groupe en Asie Pacifique.

► contacts

Pour rencontrer le directeur du bureau, contactez votre chargé d'affaires en agence ou le chargé d'affaires internationales de votre région.

« La BECM vous ouvre les portes en Asie du Sud-est pour vos démarches d'affaires »



Conseils pratiques : « La création d'une société »



SINGAPOUR

- Environnement légal et administratif stable permettant de créer une structure juridique dans des délais rapides (3 jours) et à peu de frais.
- Existence d'un ensemble d'aides fiscales, industrielles et technologiques visant à favoriser le développement des investissements étrangers.
- Présence de programmes spéciaux gérés par l'Agency for Technology and Research pour les entreprises de haute technologie.
- Taux d'impôt sur les sociétés : 17 %.



INDONESIE

- Obligation de création d'une société de droit local, désignée Perseroan Terbatas, sous la forme d'une joint-venture ou d'une entité détenue à 100 % par l'investisseur étranger pour toute activité commerciale et industrielle. Cette forme d'implantation relève de l'autorité du BKPM (agence de coordination des investissements) qui délivre les licences nécessaires. L'acte de constitution de la société doit être établi par un acte notarial en indonésien.
- Taux d'impôt sur les sociétés : 28 % (revenus annuels > 100 000 000 IDR).



MALAISIE

- Nécessité de recourir à un expert local dans le cadre d'une implantation.
- La création d'une structure nécessite l'agrément de différents ministères ou agences gouvernementales en fonction de l'activité de la société, auquel s'ajoutent les formalités d'obtention des permis de travail.
- Le Regional Bureau, considéré comme une entité étrangère par les autorités malaisiennes, est une structure assez facile à mettre en place, mais ne peut pas avoir d'activité commerciale propre : il permet uniquement de coordonner en Asie les activités de la maison mère, la facturation se faisant en France. Son capital peut être à 100 % étranger et les rapports annuels ne sont pas à fournir.
- Taux d'impôt sur les sociétés : 25 %.



THAILANDE

- Le Foreign Business Act (2000) a pour objectif de favoriser l'ouverture du marché local aux étrangers et de faciliter leur implantation : cette loi facilite l'accès des capitaux étrangers en Thaïlande dans d'importants secteurs comme les services, et allège la procédure d'approbation des investissements étrangers.
- Certaines restrictions subsistent : le Business Act s'applique que si l'investisseur étranger décide d'être actionnaire minoritaire (49 % maximum) dans la société locale.
- Taux d'impôt sur les sociétés : 30 %.

Secteurs porteurs

Biens de consommation, produits de luxe (maroquinerie, cosmétique, accessoire de mode, spiritueux, etc.)

 **SINGAPOUR** Biomédical, composants électroniques, équipements dans l'aéronautique, énergies nouvelles, biotechnologie, éducation, secteur TIC, produits médicaux et pharmaceutiques, équipement médical.

 **MALAISIE** Equipements et composants électriques, instrumentation, produits manufacturés (semi-conducteurs et électronique), pêche, produits laminés, matières premières (huile de palme, caoutchouc naturel, étain, poivre, dérivés du pétrole, etc.).

 **INDONESIE** Hôtellerie (équipement et services), métallurgie, équipements dans les secteurs pétrolier et minier; biens d'équipements (papeterie, textile, ...), infrastructures (transport urbain, équipements portuaire et aéroportuaire), industrie du bois et ses dérivés.

 **THAÏLANDE** Secteur de la santé, produits plastiques, génétique animale, aquaculture, sidérurgie (produits dérivés du fer et de l'acier), produits manufacturés (équipementiers automobile).



DOSSIER

- Population :
Singapour : 5,2 millions
Malaisie : 30 millions
Indonésie : 237 millions
Thaïlande : 65 millions

- Capitales :
Singapour
Malaisie : Putrajaya
Indonésie : Jakarta
Thaïlande : Bangkok

- Monnaies :
Singapour dollar (SGD)
Ringgit malais (MYR)
Roupie indonésienne (IDR)
Thaï baht (THB)

le système bancaire et les moyens de paiement

-  **SINGAPOUR**
- ▶ Marché bancaire régi par un cadre législatif datant de 1970 (création du banking Act) et par l'autorité monétaire locale : le MAS (Monetary Authority of Singapore).
 - ▶ Secteur très largement dominé par trois banques locales (DBS, UOB et OCBC) ayant un rating minimum AA, dans un contexte marqué par le très faible endettement des sociétés singapouriennes.

-  **MALAISIE**
- ▶ La réglementation et la supervision du secteur bancaire relèvent de la banque centrale (Bank Negara Malaysia). Le cadre législatif distingue les banques commerciales et des banques islamiques.
 - ▶ Marché bancaire dominé par quatre grandes banques domestiques : Maybank, Public Bank, CIMB Bank et RHB Bank.

-  **INDONESIE**
- ▶ Secteur bancaire comptant 146 banques commerciales dont 11 banques étrangères et 14 établies sous forme de joint-venture
 - ▶ Les cinq premières banques représentant 75 % des actifs totaux du système bancaire indonésien sont Bank Mandiri, Bank Rakyat Indonesia (BRI), Bank Negara Indonesia (BNI), Bank Central Asia (BCA) et Bank Danamon.

-  **THAÏLANDE**
- ▶ Forte concentration bancaire résultant de la profonde restructuration du système bancaire, suite à la crise asiatique de 1997.
 - ▶ Emergence, parmi la vingtaine de banques locales, de banques commerciales telles que Bangkok Bank Public (banque privée malgré son nom), Krung Thai Bank (2^{ème} banque publique), Siam commercial Bank et Kasikorn bank.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous souhaitez conquérir et développer des marchés, la BECM vous accompagne dans votre stratégie commerciale sur un ou plusieurs pays et trouve des partenaires industriels et commerciaux. Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires en agence ou de votre chargé d'affaires internationales. Vous pouvez également consulter notre site : www.becm.fr

ASIE DU SUD-EST

“Les grands projets”

MALAISIE

Développement du corridor d'Iskandar dans la province malaise de Johor, à proximité immédiate de Singapour.

D'une superficie de 2 200 km² (soit trois fois la superficie de Singapour), ce vaste projet a pour ambition la création d'une métropole industrielle, commerciale et touristique d'envergure internationale, grâce au développement de secteurs « de pointe » tels que les technologies de l'information, les biotechnologies, la santé, l'éducation et le tourisme. Lancé en 2007, il a déjà attiré plus de 25 milliards de dollars d'investissements et devrait en accueillir plus de 23 milliards supplémentaires d'ici 2015. À ce jour, 40 % des investissements sont d'origine étrangère dont 38 % représentés par le secteur industriel.

Les entreprises françaises déjà présentes sont Technip (pétrolier-gaz), Geodis (transport), Erlab group (pharmacie), Cray valley (plastique), Serimax (ingénierie), Onilux (luminaires), Lebas Tech (Biotech), Dubois Natural Esters (Chimie), FCI Connectors (électricité), Bantex (papeterie), Terréal (tuiles).

INDONESIE

Edification d'un pont sur le détroit de la Sonde entre les îles de Java et Sumatra.

Le gouvernement indonésien a entériné ce projet à l'étude depuis plusieurs décennies. Le cahier des charges prévoit une autoroute à six voies et une ligne de chemin de fer à deux voies. L'ensemble de la structure qui devrait vraisemblablement s'appuyer sur trois îles, dépassera les 30 km et 80 mètres de hauteur à son point le plus élevé, permettant le passage des gros tankers. Le démarrage des travaux est prévu avant 2014



et doit s'achever en 2020. Le coût devrait avoisiner sept milliards d'euros (soit près de 8 fois le coût du viaduc de Millau), à la charge de la société d'Etat chinoise China Railway Construction Corporation.

SINGAPOUR

Construction du complexe sportif Singapore Sports Hub.

Ce contrat de Partenariat public-privé, le plus important au monde, a été remporté par Dragages Singapore, filiale de Bouygues Construction. Il couvre le financement, le design et la construction d'un complexe sportif de 35 hectares dédié au sport et aux divertissements ainsi que la gestion du site pour une durée de 25 ans. Son ouverture est prévue en 2014.

Creusement de la réserve souterraine Jurong Cavern.

Cette réserve pourra contenir près de 3 millions de mètres cubes de pétrole, dans des cavités situées dans les fonds marins de l'île artificielle de Jurong. La première cavité rocheuse est actuellement en cours de construction. Cet espace devrait permettre de réaliser des économies de coûts d'exploitation, assurer une meilleure sécurité et limiter le risque de fuites. La première phase de 1,4 million de mètres cubes devrait être livrée dès 2013. Singapour réfléchirait également à ces cavernes souterraines pour stocker l'eau de pluie. ■



NOS CLIENTS TÉMOIGNENT...

« UN GROUPE MÉDIA FRANÇAIS EN ASIE DU SUD-EST ! »

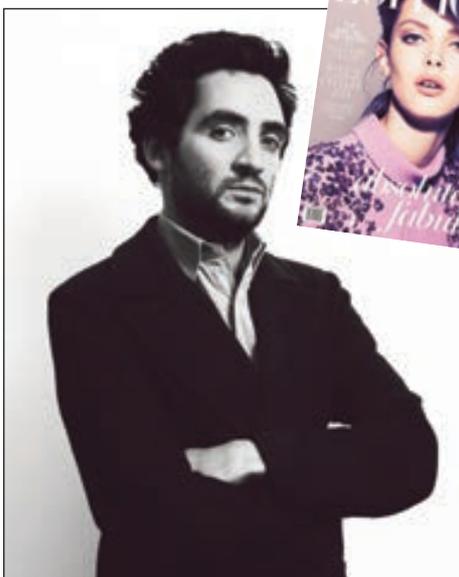
Les **Éditions Jalou** sont un groupe média français, basé à Paris depuis 1921 et client du groupe.

Il est spécialisé dans la publication de revues dans le domaine de l'art de vivre telles que L'Officiel de la mode et de la couture de Paris, Jalouse, L'Optimum, L'Officiel Art, L'Officiel Voyages, etc.

M. Benjamin Eymere, Directeur Général, témoigne :

« Nous assurons la promotion des produits de nos clients, les enseignes de luxe, notamment françaises et italiennes, dans les revues que nous éditons en France et à l'étranger. De ce fait, nous sommes amenés à nous développer à l'international afin de suivre nos clients qui recherchent des nouveaux marchés en développement. C'est ainsi que dans les années 80, la marque phare des Editions Jalou, L'Officiel, a été inaugurée en Chine. Depuis lors, cette publication est présente dans plus de 35 pays parmi lesquels le Brésil, la Chine, la Russie, l'Inde et l'Asie du Sud-est (en Thaïlande, Singapour et prochainement en Indonésie).

L'Asie du Sud-est s'est imposée au fil des ans comme une destination incontournable pour le développement du secteur du luxe à l'international, comme en témoignent la concentration d'enseignes et l'implantation progressive des sièges de nos clients dans les pays de cette zone. Notre approche doit tenir compte des spécificités de chacun d'entre eux : la Malaisie est encore un marché très localisé avec des codes bien particuliers dans le domaine des affaires mais représente toutefois une zone d'activité centrale sur la région. L'hégémonie de Singapour est clairement dans une phase de ralentissement mais ce pays reste incontournable. L'Indonésie, quant à elle, apparaît comme le principal levier de croissance actuel de la région grâce à ses 200 millions d'habitants.



Nous avons fait appel au bureau de représentation du Groupe afin qu'il étudie les modalités de notre développement à Singapour, en Malaisie et Indonésie. Il a identifié et approché des sociétés d'éditions locales avec lesquelles nous pourrions conclure un partenariat.

Les résultats de l'étude menée ont été très positifs et nous ont permis de compléter notre connaissance de la zone grâce à un panorama clair des forces en présence et une analyse précise du potentiel de chacun des partenaires ciblés. Les premiers contacts que nous avons pris avec ces derniers devraient se traduire par un accord de partenariat. ■

LES
ÉDITIONS
JALOU
PARIS, 1921
≡≡≡



► FICHE D'IDENTITÉ

EDITIONS JALOU

- Création : 1921
- Effectif : 90 personnes
- CA : 36 M€ (2011)
- Activité : Presse, Édition
- Site Internet : www.editionsjalou.com

SOLUTIONS

BANQUE EUROPÉENNE

Crédit Mutuel

- Éclairage marché
- Liste travaillée
- Recherche de contacts
- Mission commerciale de prospection
- Ciblage export multipays
- Approche commerciale
- Recherche de partenaires commerciaux ou industriels
- Assistance à l'implantation

► contactez-nous

Pour rencontrer le directeur du bureau de représentation, contactez votre chargé d'affaires en agence ou le responsable international de votre région.

L'ASEAN :



une force économique régionale

Créée en 1967, l'Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) ou Association des Nations de l'Asie du Sud-est (ANASE) est aujourd'hui composée de dix pays membres : Singapour, la Thaïlande, le Viêt Nam, la Birmanie, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines et Brunei.

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée en Asie, elle offre à de très nombreuses entreprises, qu'elles soient multinationales ou PME, d'établir leurs bases de production, centres logistiques ou bureaux de représentation commerciale dans cette région stratégique afin de répondre aux attentes des marchés asiatiques.

À l'origine de l'aggravation de la crise financière dans cette zone, le manque de coopération entre les différents pays de l'ASEAN a renforcé la nécessité de création d'un marché commun asiatique, dont l'intégration est prévue en deux temps, afin de pouvoir prendre en compte la disparité de développement entre les différents pays membres.

Un premier accord de libre-échange, signé en 2008 avec l'ASEAN-6 (Singapour, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Brunei) est, à ce titre, entré en vigueur en janvier 2011. Il concerne une suppression de la quasi-totalité des droits de douanes sur plus de 7 000 produits couvrant 90 % des échanges entre ces pays.

Les quatre autres pays moins développés, "CLMV" (Cambodge, Laos, Myanmar et Viêt Nam) bénéficient d'un délai jusqu'en 2015. À cette date, l'ASEAN deviendra la 3^{ème} zone de libre-échange au monde en volume (après l'Union Européenne et l'ALENA : Etats-Unis, Canada & Mexique) et

bénéficiera d'une intégration économique régionale avec un marché unique et une base de production unifiée au sein d'une importante zone de développement économique. Par ailleurs la région a conclu des accords de libre-échange avec la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

« Le futur marché commun asiatique »

Une approche intégrée de l'ASEAN signifie donc, pour les entreprises, un accès majeur et facilité à un marché combiné de 600 millions de personnes, dont le PIB s'élève à 2 100 milliards de dollars. La finalité de ce marché commun est d'harmoniser les lois relatives au commerce qui permettront, à terme, la libre circulation des biens, des services, de la main-d'œuvre et du capital afin de créer un marché et une base de production uniques.

En dépit des efforts réalisés, l'intégration régionale n'est cependant pas encore optimale : si le taux d'intégration des échanges entre pays de l'ASEAN est passé de 15 % à 25 % en 20 ans, la dynamique des échanges reste encore plus importante avec les autres pays asiatiques (Chine en particulier). D'ici 2015, le libre-échange devrait être généralisé entre les pays membres, mais il ne s'appuie ni sur une union douanière (pas de tarif extérieur commun), ni sur une harmonisation des normes et des procédures.

À terme, l'Asie du Sud-est, coincé entre les géants indiens et chinois, devrait retrouver son rôle millénaire de carrefour du libre-échange de l'Asie au cœur d'une mondialisation de plus en plus centrée sur l'Asie orientale.



BANQUE EUROPÉENNE
Crédit Mutuel

n° 16 - janvier - février 2013

Directeur de la publication : Thierry Delarue - Rédactrice en chef : Danièle Luczak

Comité éditorial : Audrey Firmin, Virginie Chazal,

Crédits photos : © Thinkstock, © MasterLu

Réalisation : Mistigris communication

Impression : GRLI INTERPRINT - Dépôt légal : janvier 2013.

► contactez-nous

Pour en savoir plus, contactez votre chargé d'affaires en agence ou votre chargé d'affaires internationales en région.